

Sujet : Projet PLU

De : B L

Date : 10/10/2021 à 20:14

Pour : "plu@loctudy.fr" <plu@loctudy.fr>

Objet : Projet du PLU 2021

A l'attention de :

Monsieur Jean-Jacques LE GOFF, Commissaire Enquêteur.

Monsieur,

Par la présente, nous tenons à vous faire part de nos observations sur le projet du PLU. Notre demande de préservation environnementale de la chapelle saint Quido (courriers du 02/11/2019 et 25/01/2020) a été prise en compte par la municipalité, et nous nous en félicitons. En effet, les parcelles AW590/591/592/17 ont été classées en "emplacement réservé" conformément à l'article L151-23 du code de l'urbanisme.

Dans un cadre plus général, nous souhaiterions que la rue PEN AR BUT qui dessert ces parcelles soit réaménagée.

Le GR 34 et la voie verte n°5 (voie cyclable) passent par cette rue.

De fait elle est fréquentée par les randonneurs pédestres et cyclistes.

Or, cette rue est aussi empruntée par des automobilistes autres que les riverains qui roulent souvent trop vite pour ce type de voie.

Pour des raisons de sécurité, serait-il envisageable de limiter la vitesse à 30 km/h avec mise en œuvre de dos d'ânes et une circulation à sens unique.

En vous remerciant par avance de l'intérêt que vous porterez à cette requête, je vous prie d'agréer, Monsieur le Commissaire Enquêteur, nos sincères salutations.

Bertrand LECOMTE

6 rue Pen Ar But

LOCTUDY